

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1983)
Heft: 700

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Moscou ou Monte-Carlo

Mais elles sont dingues!

Non seulement elles veulent être représentées au Parlement dans la proportion même qu'elles forment au sein de la population, mais encore souhaitent que «le Parlement reflète aussi exactement que possible la diversité de la population, les régions linguistiques... les groupements professionnels... (...).

Mais qu'est-ce qu'elles veulent, les dames de «Des femmes au Parlement»? Qu'on massacre des hordes de juristes, d'officiers, de secrétaires d'associations, d'anciens conseillers d'Etat, de hauts fonctionnaires? Elles veulent couper le cou et les jambes du 95% des conseillers nationaux?

Les partis politiques représentés à Berne selon ce que représentent leurs adhérents dans la population?

Grands dieux! Ils n'auraient même pas, tous ensemble, trois députés.

Donc ces dames sont payées par Moscou.

(On signale aux dames de ladite association qu'étude faite de la question, modèle et démonstration mathématiques à l'appui, la seule façon d'assurer *la représentation* de la diversité de la population au sein des autorités est ce que nous avons désigné comme «L'élection Monte-Carlo» — à savoir un choix *par le hasard*, opéré sur un ensemble de candidats volontaires — la candidature étant ouverte à toute la population dès, mettons, quatorze ou quinze ans. Procédure ultra simple: qui est candidat met son nom dans un chapeau et l'on tire un nombre de noms égal à celui du nombre de sièges attribués au canton. La représentativité des élus est absolue, assurée qu'elle est, uniquement et strictement, par les lois des grands nombres. La possibilité d'une délégation de pouvoir serait ouverte, simplement, par l'inscription éventuelle sur un bulletin de participation au tirage

au sort du nom d'un quelconque citoyen se déclarant candidat.

Inutile de discuter: l'élection Monte-Carlo est le seul mode d'élection qui place tous les citoyens sur un pied d'égalité. Le reste est littérature et tripataillage du sens des mots. Mesdames, mes hommages et mes respects...)

* * *

Pour être pourri, c'est pourri. Et les imprimantes, vous les aurez quand? Savent pas. Et le câble XYZ-machin, ça sera tantôt disponible? Savent pas. Et les éventuelles réparations? Garanties plus que louches. Et les extensions de mémoires vives? Sûrement l'année prochaine. Oui mais, dites donc, ce n'est pas ce qu'ils racontent dans leur pub! Ecoutez, on n'y est pour rien. Et le prix, dites, c'est deux fois plus cher qu'aux Etats-Unis, non? Euh, euh... Et pourquoi, celui-là, avec 64 Ko, est-il moins cher que l'autre, là, avec pas la moitié? C'est que, celui-là... Euh... Euh. Ils disent qu'on pourra le programmer en LOGO. Bon, mais ça viendra quand? Savent pas. Et celui-là? Ecoutez, le tout, je vous laisse le tout pour trois tickets, avec

le logiciel du traitement d'adresses en plus, c'est une affaire. Quelle garantie? Six mois. Six mois? Des clous. S'il foire qu'est-ce qu'on fait? On vient vous en acheter un autre tous les six mois, si je sais bien...

Bref. Intéressant, le marché des micro-ordinateurs: une pagaille sur toute la ligne. Des montagnes de bobards. Des descriptifs techniques basculant sans cesse dans le loufoque. Des tests dans lesquels on ne peut avoir la moindre confiance.

Une mienne connaissance a voulu équiper son entreprise d'une machine de moyenne puissance. Examen fait de cinq propositions, elle a renoncé. «Tant qu'à foutre en l'air de l'argent, autant engager une secrétaire sexy à mi-temps...»

Bien raisonné, camarade. De vraies courbes valent mieux qu'un long listing. Et ça crée un emploi.

Bien le bonjour chez vous.

G. S.

EN BREF

Répondant à un interlocuteur au cours d'une assemblée électorale à Adliswil, le candidat au Conseil national Ernst Cincera a assuré qu'il avait renoncé à mettre à jour ses archives des subversifs en Suisse, depuis leur «détournement» en 1973.

* * *

Pour l'année scolaire 1981/82, la part des enfants étrangers dans le total des écoliers qui fréquentent l'école obligatoire était de quelque 16%. On constate dans certains cantons d'importants écarts par rapport à cette moyenne. C'est ainsi que Genève vient très largement en tête avec une part de 40%. On trouve ensuite, avec une part d'étrangers comprise entre 30 et 20%, en ordre décroissant, le Tessin, Bâle-Ville, Neuchâtel, Vaud et Zurich. Dix cantons sont proches de la moyenne suisse, avec des parts qui oscillent entre 20 et 10%; ce sont Gla-

ris, Schaffhouse, Argovie, Bâle-Campagne, Thurgovie, Saint-Gall, Zoug, Soleure, Argovie et le Jura. Les cantons dont la proportion d'enfants fréquentant l'école obligatoire est inférieure à 10% sont Berne, Fribourg, Grisons, Lucerne, Schwytz, Valais, Appenzell-Rhodes extérieures, Nidwald, Obwald et Uri.

* * *

Les Bernois peuvent, depuis peu, apprendre à jodler à l'Ecole-club Migros. Le premier cours est complet!

* * *

Le Conseil des Etats serait-il un conseil économique secret? C'est le titre d'une étude publiée par le «Tages-Anzeiger» du 30 septembre. A l'analyse, le quotidien zurichois affirme que le Conseil des Etats n'a jamais été réellement la Chambre des cantons.